



VERSAILLES

Porchefontaine

Conseil de quartier

Conseil du mercredi 25 septembre 2024

La séance a eu lieu en salle 21 de la maison de quartier à partir de 20h30

Étaient présents :

Président : Pierre Arnaud

Elus municipaux : Martine Schmit (vice-présidente)

Collège des habitants

Emmanuelle Broquard, Sophie Quilès, Florence Chevalier

Collège des associations

Anne-Laure Formento, Michel Carré, Claire Durox, Hélène Schützenberger, Geneviève Silvestre, Marie-France Bergerault,

Personnes nommées

Marie-Christine Claraz, Alain Bonnaud, Francis Naudin, Nicolas Jehl, Virginie Dubois, Jean-Marc Vincent,

Personne invitée : Thomas Gaudy, directeur de la maison de quartier

Excusés :

Brice Berthe, Pierre-Jean Airaud, Marie-Noëlle Roger, Philippe Mezzadri, Chantal Simian, Marc Meyer, Etienne Durand-Viel

Elus excusés : Arnaud Poulain, Michel Lefèvre, Stéphanie Lescar, Nicolas Fouquet

1. Approbation du compte-rendu du Conseil de quartier du 2 juillet 2024

Le compte-rendu est approuvé.

2. Travaux des commissions

a. Commission Transition écologique

Diagnostic en roulant

Dimanche 8 septembre, cinq personnes ont établi un diagnostic en roulant à vélo dans le quartier. L'objectif était de relever les difficultés et points gênants pour la circulation des vélos, et les remonter aux experts des services techniques de la Mairie pour ensuite discuter en conseil des solutions qu'ils proposeront.

Un diaporama illustré est présenté en séance avec de nombreux points chauds diagnostiqués :

1. Intersection rue Sarraut / rue Corneille
Les 2 feux ne se déclenchent pas pour les vélos.
2. Avenue de Porchefontaine
Chaussée dans le sens de la descente très abimée.
3. Intersection rue Coste / rue Pierre Curie
Le trottoir traversant est trop haut.
4. Sortie de la rue Pierre Curie
En tournant à droite vers le pont, le marquage de la bande cyclable ne commence pas tout de suite.
5. Intersection rue Girardon et rue Yves le Coz
Stop fréquemment non marqué : grave danger pour les cyclistes qui arrivent en descente de la rue Girardon.
6. Extrémité de la rue Yves le Coz, carrefour au niveau du pont ferroviaire
Aucune protection pour les vélos dans la montée vers Viroflay.
7. Rue Coste
La bande cyclable en sens contraire, du stade à la rue Jean de la Fontaine, s'interrompt entre la maison de santé et le feu au niveau des rues Coste / Yves le Coz. Mais il faut noter qu'un sens unique est établi devant la maison médicale.
8. Haut de la rue Yves le Coz
Deux feux rapprochés en montée, le premier feu n'a pas de sas vélo ni de panneau M12.
9. Intersection rue du Pont Colbert / Yves le Coz
Forte circulation et passage en montée.
10. Rue Yves le Coz et rue Sarraut
Absence totale d'aménagements pour les vélos.
11. Haut de la rue du Pont Colbert
Tronçon sans bande cyclable après le feu Yves le Coz en allant vers l'A86
12. Devant Midas
Beaucoup de voitures garées et qui entrent et sortent du garage en coupant la bande cyclable.
13. A l'entrée du golf
Priorité donnée aux voitures
14. Après le golf
Pas de pictogramme pour les vélos
15. Limite / Versailles / Jouy
Chaussée très abimée

16. Entrée rue Rémont

Vitesse des voitures excessive malgré la zone 30 indiquée.

17. Passage au-dessus du pont avant l'église Saint Mark

La voie est-elle mixte piétons / vélos ? aucun marquage au sol

18. Sortie de la rue parallèle à la rue du Pont Colbert, longeant l'église, débouchant sur la rue du Pont Colbert. Au niveau du stop, les cyclistes ne peuvent pas s'insérer.

Autre point chaud signalé : présence de vélos sur les trottoirs qui mettent en danger les piétons. Manque de civisme. Problèmes liés aux vélos cargos (croisement et stationnement)

Le groupe se propose de renouveler l'opération pour explorer les autres zones à difficulté.

Pierre Arnaud félicite les auteurs du diaporama et sollicite d'autres diagnostics, notamment de la commission voirie. Il s'engage à présenter le document aux services techniques. Copie en annexes du CR.

Les œufs des poules domestiques

A la suite de l'étude réalisée en 2023 par l'Agence régionale de santé Île-de-France qui recommande de ne pas consommer d'œufs issus de poulaillers domestiques et de la requête de membres du Conseil, une demande de communication sur les risques encourus par la consommation d'œufs de poules d'élevage familial dans le magazine Versailles sera faite.

Le Jour de la Nuit

Samedi 12 octobre, place d'Armes, 20 h à 23 h

Extinction des lumières la nuit

Demande du conseil de quartier de faire appliquer la réglementation sur l'obligation d'extinction nocturne des commerces (mars 2023). Les commerces ont été prévenus et ont dans leur grande majorité éteint leurs lumières. Il reste trois commerces du quartier pour lesquels un courrier personnalisé de la mairie serait bienvenu.

Visite de la station d'épuration

Vendredi 4 octobre, 14 h 30 → reportée.

b. Commission Voirie

Contournement de la Maison de Quartier : un « coussin berlinois » a été posé dans l'allée longeant le jardin pour briser la vitesse avant la sortie piétonne par le portillon. Effet positif constaté.

Rue Curie / rue Deroisin

Travaux d'enfouissement des réseaux. Le plan du projet de réfection de la voirie a été communiqué par le service de la Mairie. Le projet viserait à réduire la vitesse et dissuader la circulation de transit en modifiant notamment le stationnement. Une information a été déposée chez les riverains : réunion prévue le 15 octobre à 20 h30. Les problèmes d'inondation ont été pris en compte.

Le rabotage local du trottoir de la rue Coste est prévu.

Haut de la rue Rémont : réunion prévue sur site avec les services de la Mairie (15 novembre) pour examiner des solutions sécurisant le passage des vélos et piétons.

c. Commission Commerces

Fermeture de la Pharmacie rue Albert Sarraut le 30 septembre, regroupée avec la pharmacie de la rue Coste (reprise personnel et clientèle)

Vente du restaurant Antoinette à un traiteur vietnamien.

- L'ex-Seventies devrait être repris par un restaurateur français avec rénovation complète du bâtiment et installation de logements meublés de tourisme. Le Conseil municipal délibèrera sur la vente de l'immeuble le jeudi 26 septembre.
- Pressing : Le gérant sera obligé d'ouvrir sur décision de justice, après un délai s'achevant mi-novembre.
- La Petite Coupole : nuisances des festivités organisées par le café. Après la tentative de médiation du conseil de quartier, le Maire a convoqué le gérant qui s'est vu rappeler les règles qu'il ne respectait pas. Désormais la ville n'autorisera que 2 soirées par an au lieu de 4.
- Une collecte de jouets sera organisée pour Noël par Brice Berthe.

d. Commission Communication et Animation

Chaleureux remerciements à Emmanuelle Broquart pour la gestion du groupe Whatsapp du Conseil. Information sur le Conseil de Quartier : un court texte sera communiqué au réseau du « Café des Copines ».

Proposition de préparer un bilan des actions du Conseil de Quartier sur la mandature.

Recueil des Souhaits d'interventions de la mairie sur les sujets : plan climat, gestion des biodéchets, suivi du plan de réduction de l'intensité de l'éclairage public à Porchefontaine.

Le Bal Lamôme du 21 septembre a été une belle réussite avec 700 repas servis (un peu retardés par un incident électrique qui fût rapidement traité par les services d'astreinte de la mairie)

e. Commission Espaces Verts

L'espace Jeux du Parc des Nouettes n'est toujours pas ouvert. La pelouse a poussé. Il reste des jeux à terminer. La commission de sécurité doit passer. Date d'ouverture non déterminée. Le Conseil a demandé à la direction des espaces verts de faire tout son possible pour une ouverture avant les vacances scolaires de Toussaint.

3. Questions diverses

Le clocher de l'église est en réparation, la cloche vient d'être reposée.

On observe une recrudescence de rats dans le quartier.

Dimanche 13 octobre : Trail des Nouettes

Calendrier annuel des conseils

Mardi 19 novembre

Mercredi 22 janvier 2025

Mardi 25 mars

Mercredi 21 mai

Mardi 1^{er} juillet (dernier de la mandature compte tenu des élections municipales le 20 mars 2026)

Fin de la séance : 22 h 35